

Parcours de formation à la méthodologie C.A.R.E.

Fondements et approfondissement méthodologique

Cadre conceptuel, analyse des capitaux et approche écosystème centrée



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Institut CGS accompagne les professionnels souhaitant développer une compréhension rigoureuse et structurée de la méthodologie **C.A.R.E. – Comprehensive Accounting in Respect of Ecology**.

Le **parcours de formation à la méthodologie C.A.R.E. – Fondements et approfondissement méthodologique** regroupe les **modules 1, 2 et 3** du parcours global.

Il vise à permettre aux participants d'acquérir le **socle conceptuel indispensable**, puis d'approfondir les raisonnements scientifiques et méthodologiques nécessaires à une utilisation rigoureuse et conforme de la méthodologie.

Ce parcours constitue une **étape structurante préalable** à toute mise en œuvre opérationnelle complète de C.A.R.E., afin d'éviter des usages partiels, approximatifs ou non conformes aux principes du modèle.

Il peut être suivi **indépendamment** ou comme **première partie du parcours C.A.R.E. complet**.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le parcours a pour finalité de permettre aux participants de :

- comprendre les fondements conceptuels et méthodologiques de la méthodologie C.A.R.E. ;
- analyser les capitaux naturel, humain et financier mobilisés par les organisations ;
- maîtriser les raisonnements scientifiques et méthodologiques sous-jacents à la comptabilité C.A.R.E. ;
- sécuriser l'interprétation et l'usage des concepts avant toute mise en pratique opérationnelle complète.

Le parcours constitue une **base indispensable** pour accéder ultérieurement aux modules de mise en œuvre opérationnelle et à l'évaluation certificative finale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques et exposés de l'intervenant.
- Tests, exercices, travaux individuels et en groupes.
- Mise en situation et partage des pratiques.
- Analyses et échanges sur des cas théoriques ou réels.

PUBLIC CONCERNÉ

Comptables, Experts-comptables, Contrôleurs de gestion, Responsables financiers, Responsables RSE, Consultants (pilotage projet de transformation des entreprises / conduite du changement / RSE), Experts de l'impact, Experts sur l'une des familles des capitaux (naturel, humain et financier). *Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap*

ÉVALUATION DES ACQUIS

- participation active aux travaux ;
- validation des acquis à l'issue de chaque module.

Ces modalités relèvent de l'évaluation pédagogique et **ne se confondent pas avec l'évaluation certificative**, organisée séparément dans le cadre du parcours global.



PRÉREQUIS

Aucun diplôme spécifique ni connaissance préalable approfondie en comptabilité n'est exigé pour accéder au **parcours de formation à la méthodologie C.A.R.E.**

La méthodologie C.A.R.E. mobilise des raisonnements comptables spécifiques, qui sont **abordés et explicités progressivement** dans le cadre du parcours, sans supposer une maîtrise préalable des techniques comptables traditionnelles.

Toutefois, afin de favoriser de bonnes conditions d'apprentissage et une appropriation rigoureuse des compétences visées, il est attendu que les candidats disposent :

- d'une **expérience professionnelle** ou d'une **connaissance du fonctionnement des organisations** ;
- de **capacités d'analyse et de raisonnement structuré** ;
- d'un **intérêt ou d'une sensibilité aux enjeux de soutenabilité, de gestion ou de pilotage des organisations**.

Il est **recommandé** que les candidats aient suivi une **formation introductive à la méthodologie C.A.R.E.**, telle que celle proposée par le **CERCES**, ou disposent de **connaissances équivalentes** leur permettant de se repérer dans les principes et concepts fondamentaux mobilisés par la méthodologie.

Un **entretien individuel d'orientation**, réalisé en amont de l'entrée dans le parcours, permet d'informer le candidat sur les exigences de la formation et de vérifier l'adéquation de son projet avec les objectifs pédagogiques.

Cet entretien relève exclusivement de l'accompagnement pédagogique et **ne constitue ni un dispositif de sélection, ni un prérequis à une éventuelle certification**.



ORGANISATION DU BLOC DE SPÉCIALISATION

Le parcours est organisé en **trois modules complémentaires**, conçus selon une logique progressive :

- **Module 1** : C.A.R.E. – Cadre méthodologique et conceptuel
- **Module 2** : Revue des principaux capitaux et leur prise en compte dans C.A.R.E.
- **Module 3** : Comptabilité écosystème centrée

Les modules sont progressifs, complémentaires et conçus en cohérence avec le **projet de référentiel de compétences et d'évaluation** associé à la démarche de certification en cours d'enregistrement.

ARTICULATION AVEC LA SUITE DU PARCOURS

Le parcours Modules 1 + 2 + 3 constitue la **première étape structurante** du parcours de formation à la mise en œuvre de la méthodologie C.A.R.E.

La mise en œuvre opérationnelle complète de la méthodologie, mobilisant l'ensemble des compétences acquises, est abordée ultérieurement dans le cadre du **module 4**, intégré au parcours complet et connu pour préparer à l'évaluation certificative finale.

CERTIFICATION

L'Institut CGS porte un projet de certification de compétences professionnelles relatif à la méthodologie C.A.R.E., dont la demande d'enregistrement au Répertoire Spécifique est actuellement en cours auprès de France compétences.

Le parcours Modules 1 + 2 + 3 :

- s'inscrit dans la logique de structuration progressive de ce projet de certification ;
- contribue à l'acquisition et à la consolidation des compétences méthodologiques et conceptuelles associées ;
- ne constitue ni une certification en tant que telle, ni une reconnaissance officielle de compétences au sens réglementaire.

La certification, lorsqu'elle sera enregistrée, sera délivrée après une évaluation certificative distincte, organisée en fin de parcours complet.



Parcours de formation à la méthodologie C.A.R.E.

Fondements et approfondissement méthodologique

Cadre conceptuel, analyse des capitaux et approche écosystème centrée

C.A.R.E.* : cadre méthodologique et conceptuel

Durée : 5 jours

Formateur : Marc-Antoine Gbarssin

Objectifs professionnels

À l'issue du module, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les principes fondamentaux de la méthodologie C.A.R.E.
- Situer C.A.R.E. parmi les approches de comptabilité et de pilotage extra-financier.
- Expliquer les différentes étapes d'une démarche C.A.R.E. à des interlocuteurs internes ou externes.
- Disposer d'un langage commun et structuré pour aborder les enjeux de durabilité.

Compétences développées

- Analyse globale des enjeux socio-environnementaux d'une organisation.
- Lecture méthodologique d'un projet de comptabilité écologique.
- Capacité à structurer une démarche de soutenabilité.

Contenu du module

- Présentation de la méthodologie C.A.R.E. et de ses fondements.
- Philosophie du modèle : responsabilité des organisations, soutenabilité forte.
- Notions clés : capitaux, obligations de préservation, entités capitales.
- Positionnement de C.A.R.E. dans l'environnement comptable, réglementaire et extra-financier.
- Présentation détaillée des huit phases de la méthodologie C.A.R.E.
- Illustration continue à partir d'un cas pratique fil rouge.
- Mise en perspective des limites et des conditions de validité de la méthode.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques structurés.
- Études de cas.
- Applications guidées.
- Échanges collectifs et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux travaux.
- Validation des acquis en fin de module.



Parcours de formation à la méthodologie C.A.R.E.

Fondements et approfondissement méthodologique

Cadre conceptuel, analyse des capitaux et approche écosystème centrée

Revue des principaux capitaux et leur prise en compte dans C.A.R.E.

Durée : 5 jours

Formateurs et formatrice :

- Clément Surun - capital biodiversité et capital cycle de l'eau
- Clément Boyer et Éléonore Disse - capital sol
- Jean-Christophe Vuattoux - capitaux humains
- Maya Mokeddem - capital climat

Objectifs professionnels

À l'issue du module, les participants seront en capacité de :

- Identifier les enjeux spécifiques liés aux différents capitaux pris en compte dans C.A.R.E.
- Comprendre les bases scientifiques mobilisées par la méthode.
- Identifier et collecter les informations nécessaires au bon déroulement de la mission

- Utiliser les outils et les modèles des documents mis à disposition
- Traduire des enjeux environnementaux et humains en obligations de préservation.
- Articuler les différents capitaux dans une analyse cohérente.

Compétences développées

- Analyse environnementale et humaine appliquée aux organisations.
- Lecture critique des données écologiques et sociales.
- Structuration d'un diagnostic C.A.R.E.

Contenu du module

Pour chacun des capitaux naturels (biodiversité, cycle de l'eau, sol, climat) :

- Fonctionnement, rôle écologique, utilisation par l'organisation, dépendances, impacts, dégradation et restauration.
- Articulation entre capitaux et cohérence globale de l'analyse.
- Applications concrètes dans le cadre de la méthodologie C.A.R.E.

Pour le capital humain :

- Démarche pour la préservation du capital humain dans une organisation
- Applications concrètes dans le cadre de la méthodologie C.A.R.E.

Méthodes pédagogiques

- Interventions d'experts thématiques.
- Apports scientifiques vulgarisés.
- Études de cas appliquées.
- Applications guidées.
- Échanges collectifs et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux travaux.
- Validation des acquis en fin de module.



Parcours de formation à la méthodologie C.A.R.E.

Fondements et approfondissement méthodologique

Cadre conceptuel, analyse des capitaux et approche écosystème centrée

Comptabilité écosystème centrée

Durée : 7 heures

Formateurs et formatrices

Christophe Bouni

Objectifs professionnels

À l'issue du module, les participants seront en capacité de :

- D'expliquer les grands enjeux du développement de la « comptabilité écosystème-centrée » (CEC)
- D'expliquer la complémentarité de la CEC au modèle C.A.R.E.
- D'utiliser le mode de raisonnement général du « Cadre Comptable Ecosystème-Centré » pour analyser les enjeux de structuration de l'information dans la gestion stratégique d'un écosystème

Compétences développées

- Analyse des interactions entre organisations, territoires et écosystèmes.
- Lecture stratégique des enjeux de gouvernance et de coordination multi-acteurs.
- Capacité à structurer une réflexion informationnelle à l'échelle d'un écosystème.
- Compréhension des approches comptables complémentaires à l'échelle organisationnelle.

Contenu du module

Le module présente les enjeux et fondements de la comptabilité écosystème-centrée (CEC), son positionnement dans le champ des innovations en comptabilité écologique et sa complémentarité avec la méthodologie C.A.R.E.

Il introduit le Cadre Comptable Écosystème-Centré, son raisonnement général et ses principes de structuration de l'information à l'échelle d'un écosystème.

Les participants appliquent ensuite ce cadre à travers des études de cas réels et un cas fictif, afin d'analyser les enjeux de gestion stratégique collective et de restitution de l'information dans un contexte écosystémique.

Méthodes pédagogiques

- Études de cas appliquées.
- Applications guidées.
- Échanges collectifs et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux travaux.
- Validation des acquis en fin de module.



LES FORMATRICES ET FORMATEURS

Module 1



Marc-Antoine Gbarssin

Expert-comptable, il accompagne les entreprises dans la mise en place de la comptabilité écologique.

Module 2



Clément Surun

Ayant récemment terminé une thèse sur la comptabilité écologique, il aide les entreprises à mettre en place des outils de comptabilité environnementale, d'empreinte biodiversité ou de reporting CSRD en vue de développer une stratégie de biodiversité.



Clément Boyer

Doctorant en sciences de gestion à la chaire "Comptabilité écologique" (AgroParisTech & Université Paris-Dauphine). Dans le contexte des transitions agroécologiques et foncières territoriales, il étudie les enjeux de l'articulation des comptabilités écologiques de l'entreprise et des écosystèmes, et s'intéresse en particulier aux questions de préservation des sols.



Éléonore Disse

Doctorante en thèse CIFRE, associée à la Chaire Comptabilité Écologique. Thèmes de recherches : modèles d'affaires des exploitations agricoles, préservation des sols, comptabilité écologique.



Jean-Christophe Vuattoux

Maître de conférences à l'Université de Poitiers. Il a été PRAG à l'Université de Haute Alsace à partir de 2004 après une carrière en entreprise. Enseignant chercheur à l'IAE de Poitiers.

Membre du laboratoire CEREGE (EA1722), il s'inscrit dans la thématique de l'appropriation des outils de gestion (APOGEE). Ses travaux de recherche se centrent sur les problématiques du contrôle de gestion sociale, de la performance non financière, de la gestion du risque, en particulier dans le cas de la gestion des risques psychosociaux.

Module 3



Christophe Bouni

Docteur en économie de l'environnement et analyse spatiale (Paris I Panthéon Sorbonne), thèse sur le thème du développement durable et des macro-systèmes d'information. Depuis plus de 10 ans, il exerce ses compétences dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'aménagement du territoire ; il travaille également sur les méthodes de suivi et d'évaluation des politiques et les questions d'organisation des connaissances pour structurer les débats et la décision publique. Il occupe depuis janvier 2001 les fonctions de gérant d'AScA.



CGS
INSTITUT

Formation en Comptabilité
et Gestion Soutenables



L'Institut CGS accompagne les professionnels pour monter en compétences dans les domaines de comptabilité et gestion socio-environnementales.



TARIFS

Tarif plein – 7 865€ HT

Tarif réduit – 4 840€ HT

(demandeurs d'emploi et entreprises de moins d'un an d'existence)

La formation n'est pas éligible à un financement via le Compte Professionnel de Formation (CPF).

LIEU - 177 rue de Charonne, 75 011 Paris
9h-12h30 / 14h-17h30



CONTACT

contact@institutcgs.fr
www.institutcgs.fr

**INSTITUT DE FORMATION EN
COMPTABILITÉ ET GESTION
SOUTENABLES**

SIRET : 922 708 359 00018

NDA : 11756675775